



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3919 - Mercredi 13 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Avec plus de 2 200 ha touchés par les incendies

## Le bilan des feux de forêt inquiète déjà

Page 2

Avec 53 morts et 2 200 blessés en une semaine

# L'été toujours plus meurtrier

Page 3

### Le dernier fil de la guerre en Syrie

Par Mohamed Habili

**L**a bataille d'Alep serait-elle en train d'être remportée par l'armée syrienne aidée en cela par ses alliés, le Hezbollah au sol et la Russie dans les airs ? Oui, mais à une condition, que la route de Castello, la seule voie reliant les quartiers est de la ville encore aux mains des rebelles finisse par être contrôlée par l'armée syrienne, ce qui ne semble pas être encore tout à fait le cas, mais qui désormais pourrait le devenir à tout moment. Or qui prend ou reprend la deuxième grande ville de Syrie, et son poumon économique, est par là même assuré de gagner la guerre, toute la guerre, même si celle-ci ne va pas prendre fin au moment précis où les armes s'y tairont. Les forces syriennes auront après cela d'autres batailles à livrer, d'autres villes à reprendre, d'autres régions à libérer, et d'autres zones encore à nettoyer des débris rebelles ou terroristes, mais comme le plus difficile aura été accompli, le reste, c'est-à-dire le rétablissement de la paix sur l'ensemble du pays, surviendra comme par surcroît, comme de lui-même. Dans quasiment toutes les guerres, il y a ainsi une bataille centrale, dont l'issue décide de tout. De même que dans une bataille, un moment arrive où la décision se joue sur une portion délimitée de son théâtre. Il se trouve que dans celle d'Alep, l'espace de l'affrontement ultime n'est même pas dans Alep.

Suite en page 3

### Les résultats du Bac connus hier

# Un taux de réussite à moins de 50%



Le taux global de réussite au Bac 2016 est inférieur à celui de l'année précédente qui était de 51,36%. M<sup>me</sup> Benghebrit a expliqué cela par l'«action criminelle» qui a ciblé la session du Bac de cette année et le «ravage provoqué par Facebook», faisant en cela allusion aux fuites des sujets du Bac via les réseaux sociaux.

Page 2

1<sup>er</sup> procès international en visioconférence

## A M'sila, audition d'un témoin depuis le tribunal de Nanterre

Page 4

Palais de la culture

## L'exposition «Du maqam à la nouba» séduit le public

Page 13

Les résultats du Bac connus hier

# Un taux de réussite à moins de 50%

■ Le taux global de réussite au Bac 2016 est inférieur à celui de l'année précédente qui était de 51,36%.

M<sup>me</sup> Benghebrît a expliqué cela par l'«action criminelle» qui a ciblé la session du Bac de cette année et le «ravage provoqué par Facebook», faisant en cela allusion aux fuites des sujets du Bac via les réseaux sociaux.

Par Meriem Benchaouia

**A**près de longues journées de suspense et d'attente, les résultats du Bac ont pu enfin être délivrés. Le taux de réussite est de 49,79% pour les candidats scolarisés et de 33,7% pour les

## Du 25 au 29 juillet 7<sup>e</sup> Festival de la poterie de Mâatkas

**LA 7<sup>e</sup> ÉDITION** du Festival local de la poterie de Mâatkas (25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou) sera organisée du 25 au 29 juillet courant, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette nouvelle édition, organisée sous le patronage du ministre de la Culture et sous l'égide du wali, sera abritée, à l'instar de la précédente, par le collège Ounar-Mohamed de Mâatkas, jugé suffisamment spacieux pour accueillir le marché de la poterie et les activités prévues dans le cadre de cette manifestation, a-t-on ajouté. Des artisans-potiers de cette localité, une région connue pour sa poterie traditionnelle et exclusivement féminine, prendront part à cet événement. Il est également attendu la présence de potiers d'autres communes de Tizi-Ouzou ainsi que de plusieurs autres wilayas, a-t-on ajouté. «Même si les subventions allouées à ce festival ont été revues très sensiblement à la baisse pour cette année, austérité oblige, le commissariat chargé d'organiser cette manifestation est d'ores et déjà à l'œuvre afin d'être au rendez-vous le 25 juillet», a rassuré Amar Mesbah, un des organisateurs. Les moyens logistiques nécessaires pour la réussite de ce rendez-vous ont été mobilisés et le programme de cette nouvelle édition est en cours d'élaboration et sera peaufiné lors d'une rencontre entre le commissariat du festival et les autorités locales, partie prenante de cette manifestation, a-t-on ajouté de même source. S'agissant du programme, il est évidemment prévu une exposition-vente de poterie et d'autres objets d'artisanat traditionnel, activité principale du festival. Il y aura également des conférences-débats sur le thème de la poterie et de l'artisanat en général, des ateliers de fabrication de poterie pour enfants et une animation culturelle. Après 11 éditions de la fête de la poterie de Mâatkas, cette manifestation a été érigée en festival local de la poterie. Au fil des différentes éditions, cette manifestation qui draine des milliers de visiteurs/acheteurs, s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour les potiers afin d'écouler leurs produits.

Fouad Gh.

candidats libres. «Le taux de réussite au baccalauréat 2016 est de 49,79% pour les candidats scolarisés et de 33,7% pour les candidats libres», a révélé, hier, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît sur les ondes de la Radio nationale. Les filières qui ont enregistré le taux de participation les plus élevés sont les Mathématiques (63,26%) et Lettres et Langues (56,09%), a-t-elle précisé. Le taux global de réussite au Bac 2016 est inférieur à celui de l'année précédente qui était de 51,36%. M<sup>me</sup> Benghebrît a expliqué cela par l'«action criminelle» qui a ciblé la session du Bac de cette année et le «ravage provoqué par Facebook», faisant en cela allusion aux fuites des sujets du Bac via les réseaux sociaux qui ont déstabilisé les candidats et toute la société, dira-t-elle. Pour M<sup>me</sup> Benghebrît, «l'année était stable, les programmes respectés, malheureusement on a été victimes d'une action criminelle», a-t-elle déploré. Évaluant ces chiffres, la ministre a estimé que le taux aurait pu être meilleur conformément aux objectifs, ajoutant que son département et les acteurs du secteur poursuivraient les efforts pour atteindre un taux de réussite plus élevé durant les prochaines années. L'invité a, par ailleurs, tenu à préciser que l'État et l'ensemble de la famille éducative demeureraient mobilisés en dépit de toutes les tentatives visant à dénigrer cet examen. La première responsable du secteur a réaffirmé qu'aucune fuite n'a eu lieu aux épreuves partielles du baccalauréat. Elle a indiqué, dans ce sens, que les sujets diffusés lors de ces examens étaient des «faux» et avaient pour but de «perturber»



PH/DR

les candidats. M<sup>me</sup> Benghebrît a indiqué, dans le même sillage, que les ateliers nationaux devant être organisés prochainement vont traiter des propositions et des changements à introduire à cet examen à compter de l'année prochaine. S'agissant du concours de recrutement d'enseignants, organisé dernièrement, la ministre a affirmé qu'il s'était déroulé dans la «transparence» et que l'expérience professionnelle des enseignants contractuels a été prise en considération, avant de justifier le non affichage des notes de l'examen écrit par le souci de veiller à la crédibilité de l'examen oral. M<sup>me</sup> Benghebrît a annoncé, pour la

prochaine rentrée 2016-2017, une uniformisation des programmes et du manuel scolaire, avant de mettre en exergue la coordination des actions avec le secteur de l'Enseignement supérieur pour améliorer le niveau d'enseignement dans les écoles supérieures des enseignants. Elle a, en outre, mis l'accent sur l'importance à accorder à la ressource humaine et à la qualité de la formation, avant l'inscription de projets de structures, tout en insistant sur le caractère obligatoire de l'enseignement et la généralisation du déploiement des écoles primaires, notamment dans les régions enclavées. Il est à rappeler que 818

515 candidats ont passé l'examen du Bac durant la période allant entre le 29 mai et le 2 juin 2016 dont 549 593 élèves scolarisés et 268 925 candidats libres. La session 2016 a été marquée par la refonte partielle des épreuves du baccalauréat du 19 au 23 juin, après la fuite des sujets lors de la session de mai. Ainsi, 555 000 candidats ont pris part aux épreuves de cette deuxième session, dont une majorité dans les branches scientifiques. Les résultats ont été mis en ligne hier à partir de 20 heures sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec).

M. B.

## Avec plus de 2 200 ha touchés par les incendies

### Le bilan des feux de forêt inquiète déjà

**L**a saison estivale a commencé, apportant son lot de canicule et vagues de chaleur, et une superficie de plus de 2 200 hectares a été parcourue par les feux depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier à ce jour. Le bilan des dégâts liés aux ravages des feux de forêt s'annonce déjà inquiétant. A cet effet, ces incendies de taille ayant marqué l'actualité ces derniers jours, notamment pour ceux survenus durant le week-end dernier, et qui, rappelle-t-on, n'ont pas manqué d'être suivis par la canicule et des vents chauds qui ont accentué les feux et a alourdi ce bilan, a indiqué à l'APS un responsable auprès de la Direction générale des forêts (DGF). Pour plus de précisions, il faut savoir qu'entre le 1<sup>er</sup> juin et le 10 juillet en cours, le bilan faisant état de 2 252 ha touchés par les feux, se répartit donc entre 675 ha de forêt, 451 ha de maquis et 1 126 ha de broussailles, a précisé Abdelkader Benkheira, directeur de la protection de la faune et de la flore à la DGF. Un premier bilan qui, certes, est des plus inquiétants par rapport aux précédents constats relatifs à ce fléau. Celui-ci l'est d'autant plus qu'il dépasse largement celui de la même période de l'année dernière, puisque la superficie ravagée par les flammes avait été de 1 282 ha entre le 1<sup>er</sup> juin et le 10 juillet 2015. Ainsi,

d'après les explications de la DGF, les ravages causés par les feux de forêt diffèrent d'une wilaya à une autre et sont considérables. Le bilan fait état de 173 foyers d'incendie enregistrés dans 28 wilayas sur les 40 concernées par ce phénomène. La wilaya de Béjaïa vient en tête en termes de superficie brûlée; suivie de Sidi Bel-Abbès et de Boumerdès. Rendant effet plus sur les causes exactes du phénomène des feux, selon le même responsable, «le contexte climatique qui marque l'année 2016, caractérisé par un stress hydrique et des pics de températures, notamment, celles enregistrées durant juin et début juillet, est très favorable aux incendies», a-t-il indiqué à ce propos. Raison pour laquelle, aussi, la campagne de lutte et de prévention contre les feux de forêt a débuté le 1<sup>er</sup> juin, la DGF et les services de la météorologie ont émis trois bulletins météo spéciaux (BMS) pour mettre en garde contre les risques élevés d'incendies, a-t-il noté. Concernant les raisons complètes et claires de ces incendies, M. Benkheira a fait savoir que des investigations sont, toutefois, menées par la Gendarmerie nationale et en cours pour en connaître les causes exactes. Par ailleurs, par souci de plus de précautions et résolutions à suivre pour se prému-

nir davantage contre ces feux de forêt, les services des forêts vont renforcer le dispositif d'intervention. La décision a été prise suite à des informations parvenues du Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS) qui tablent sur des conditions climatiques particulières pour la fin du mois de juillet et début août prochains dans la région méditerranéenne.

#### Conditions climatiques particulières en Méditerranée

A cet effet, l'EFFIS prévoit pour la région méditerranéenne un stress hydrique très élevé avec des températures assez élevées et des vents chauds du sud pour la fin du mois de juillet et le début du mois d'août. Un effet d'alerte qui ne manque pas d'informer sur les risques courant sur l'Algérie en la matière et qui également tient lieu pour les autorités à prendre plus de mesures. A ce propos d'ailleurs, le directeur de la protection de la faune et de la flore à la DGF n'a pas manqué de s'exprimer à ce sujet, disant que «nous sommes prêts pour cette période assez délicate à travers le renforcement du dispositif d'intervention et d'alerte».

Yacine Djadel

Baba Ami dément le recours à une LFC 2016

# La prochaine loi de finances sera «adaptée à la crise financière»

■ *Finalement, le gouvernement ne compte pas élaborer une loi de finances complémentaire, comme ce fut le cas pendant une décennie, pour pouvoir compléter les dépenses de divers projets et autres. Mais un projet de loi de finances 2017 est déjà en préparation. Un texte qui sera adapté aux données de la situation financière du pays, selon le ministre des Finances, Hadji Baba Ami.*

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à la presse, en marge de la plénière consacrée, hier, au Conseil de la nation au débat autour du projet de loi sur la révision du budget de l'année 2013, le nouveau ministre des Finances, Ahmed Baba Ami, a annoncé que pour cette année il n'y aura pas de loi de finances complémentaire.

Selon le premier argentier du pays, un projet de loi de finances 2017 est en préparation. A ce propos, le ministre s'est contenté d'annoncer que le gouvernement pense revoir le dispositif de recouvrement fiscal, affirmant que «ce dispositif sera amélioré dans la loi de finances 2017 pour permettre, éventuellement, l'établissement d'échéanciers et probablement l'effacement des pénalités de retard». «Dans la loi de finances 2017, nous allons avoir une vision à moyen terme», a-t-il dit en réponse à une question relative aux instructions répétitives du Premier ministre aux administrations publiques pour réduire les dépenses. Pour Baba Ami, il s'agit d'une «pratique normale». Dans ce cadre il a ajouté : «Nous allons adapter le niveau des dépenses au niveau des ressources que nous allons avoir».

Ainsi la LF 2017 sera adaptée aux données financières et économiques. Ce qui veut dire que ce projet de loi prendra en considération les revenus du pays et ses besoins, sachant que l'Algérie, comme plusieurs pays dont l'économie dépend des



PH/DR

2017 à de nouvelles taxes qui vont profiter directement à la Caisse nationale des retraites (CNR). Il y a aussi la règle 51-49 supprimée du code de l'investissement adopté récemment pas les députés. Celle-ci doit figurer dans la prochaine loi de finances selon les engagements du gouvernement. Cependant, certains craignent le relèvement du prix et non pas les taxes de l'électricité, du carburant et de l'eau.

La prochaine visite du FMI en Algérie n'a rien à voir avec la situation financière du pays.

Par ailleurs, dans sa réponse aux questions des journalistes sur la dévaluation du dinar et l'ouverture des réserves de change, le ministre des Finances, Baba Ami, a indiqué qu'elle relève des prérogatives de la Banque d'Algérie tout en affirmant que «l'évaluation du dinar se fait d'une manière purement scientifique et économique».

S'agissant du prochain déplacement en Algérie d'une délégation du FMI, selon le premier argentier du pays celui-ci n'a rien à voir, assure-t-il, avec la situation financière du pays. Il a assuré aussi que cette visite n'a rien à voir avec une quelconque intention d'aller vers l'endettement extérieur. Selon lui, «cette visite était programmée depuis longtemps».

Enfin, le ministre s'est montré optimiste quant à l'opération de l'emprunt obligataire. «L'emprunt obligataire avance normalement. Nous donnerons le résultat final en octobre», a-t-il dit, estimant que «le montant déjà collecté est très encourageant».

N. C.

hydrocarbures, a été affectée par les retombées de la chute des prix du pétrole avec la perte de plus de la moitié de ses réserves de change.

Le ministre n'a pas détaillé si ce projet de loi comportera des mesures fiscales et des taxes comme ce fut le cas dans la loi de finances 2016 qui a connu plusieurs augmentations touchant directement le citoyen, à savoir, le carburant, l'électricité, la vignette automobile et autres.

Pour rappel, son prédécesseur, Abderrahmane Benkhalfa, en marge du forum algéro-britannique sur l'investissement qui s'est tenu à Alger le mardi 23 mai, avait démenti la rumeur qui a couru ces dernières semaines sur l'éventualité que le gouvernement élabore une loi de finances complémentaire (LFC) pour l'an-

née 2016.

Il avait précisé que le gouvernement peut avoir recours à des décrets exécutifs pour installer des dispositifs réglementaires ou amender des lois par ordonnances. Il y a aussi la possibilité du recours à l'article 71 de la loi de finances initiale de l'année 2016, laquelle réserve une marge de manœuvre au gouvernement de toucher à certaines dispositions, alinéas ou articles et ce, après l'adoption par le Parlement de la loi de finances. Pour rappel, depuis plus d'une décennie, le gouvernement faisait des réajustements budgétaires à travers les lois de finances complémentaires.

Selon des sources proches du dossier, le gouvernement pourra avoir recours dans la nouvelle loi des finances de

Avec 53 morts et 2 200 blessés en une semaine

## L'été toujours plus meurtrier

La route devient de plus en plus meurtrière. En seulement une semaine, cinquante-trois personnes ont été tuées et 2 242 autres blessées dans 1 697 accidents de la circulation enregistrés au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Les routes n'arrêtent pas d'endeuiller des familles algériennes et les usagers de la route font preuve d'imprudence et d'irresponsabilité. Pour preuve, les chiffres font froid dans le dos. Ainsi, selon les services de la Protection civile, pas moins de 53 personnes ont trouvé la mort sur les routes durant une semaine. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec cinq morts et 99 blessés dans 68 accidents. Ces catastrophes auxquelles assistent les Algériens tous les jours sont à 90% causées par les conducteurs, donc imputables à une certaine culture de mépris des règles de comportement sur les routes.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué un total de 8 801 interventions pour porter secours à des personnes

en détresse, alors que 3 322 autres interventions ont été enregistrées pour l'extinction de 2 609 incendies urbains et industriels, selon la même source. Il ne se passe pas un jour où nos routes ne connaissent pas des accidents meurtriers. Une situation qui devient de plus en plus inquiétante.

Les mesures de prévention prises par les différents intervenants dans la sécurité routière et les modifications apportées au code de la route, avec le durcissement du contrôle technique, n'ont pas donné le résultat escomptés afin d'atténuer ce fléau qui continue à faire des victimes. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, toujours, une progression alarmante des accidents de la circulation.

Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus également inutiles pour les conducteurs. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route

demeure meurtrière.

L'amélioration de la formation au niveau des auto-écoles, l'introduction du permis à points, qui a pour but de responsabiliser les conducteurs, demeurent des facteurs essentiels qu'il faut mettre en vigueur afin de réduire les catastrophes sur les routes.

La saison estivale a son lot de drames. Les mois de juillet et août connaissent une augmentation de la densité du trafic et des déplacements. Durant cette saison la route enregistre le plus grands nombres de décès. En clair, l'été reste toujours la saison la plus meurtrière. Des campagnes de sensibilisation sont prévues pour diminuer le nombre d'accidents. Mais jusqu'à présent la période estivale a toujours alourdi les statistiques de mortalité routière.

Outre les mesures techniques visant à maintenir la répression, il est vital d'inculquer la culture de la prudence routière dans les auto-écoles ainsi que les écoles pour que la prudence sur la route devienne un réflexe quotidien.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

## Le dernier fil de la guerre en Syrie

suite de la page Une

Il est hors d'Alep. C'est le ruban noir sinueux qui relie les quartiers encore détenus par les rebelles dans cette ville à la frontière turque, d'où provient tout : les armes, les munitions et les combattants. C'est par cette voie étroite que les ennemis régionaux du régime syrien, en premier lieu l'Arabie saoudite et la Turquie, entretiennent les rebelles et la guerre dans tout le pays. Or cette route, cette veine nourricière plutôt de la rébellion, est déjà prise sous le feu de l'armée syrienne, qui ne laisse plus rien passer, ni dans un sens ni dans l'autre. Son objectif maintenant est de la couper non plus seulement par le feu mais en en y envoyant des hommes l'occuper. Les heures qui viennent diront si elle est à même d'en prendre possession dès à présent, ou si cela reste encore hors de sa portée. C'est ce moment précisément qu'a choisi Steffan di Mistura, l'émissaire onusien, en voyage à Rome, pour annoncer qu'une opportunité se présente que les principaux belligérants, le régime syrien d'un côté la rébellion modérée de l'autre, ont tout intérêt à saisir car elle donne satisfaction aux deux parties, et qui risque de ne pas se représenter de sitôt.

A Damas, puisque la lutte antiterroriste, sa condition sine qua non, serait admise par ses opposants. A ces derniers, puisqu'une période de transition devant conduire rapidement à un nouveau régime aurait l'assentiment de la Russie, le principal allié du régime syrien, autant dire son sauveur. Et le ministre italien des Affaires étrangères d'être plus précis encore par la même occasion, en appelant la Russie à faire entendre enfin raison à Damas. La bataille d'Alep ne tient plus qu'à un fil matériel, la route de Castello, qu'un des deux belligérants veut couper, ce que d'ailleurs il est à même de faire, mais ce à quoi s'oppose de tout ce qui lui reste de forces la partie adverse, et l'émissaire onusien prend le parti de retarder nettement sur les événements, ce qu'il fait en tenant des propos correspondant à un moment dépassé du conflit. Pour un peu on croirait qu'il n'est pas au courant des derniers développements sur le terrain. Ce serait bien sûr à tort, car lui aussi a une mission à remplir, et qui le force à ignorer superbement ce qui précisément est de nature à la rendre caduque.

M. H.

1<sup>er</sup> procès international en visioconférence

# A M'sila, audition d'un témoin depuis le tribunal de Nanterre

■ Le deuxième jour du premier procès international en visioconférence ouvert à la cour de justice de M'sila, a été marqué lundi par l'audition d'un témoin depuis le tribunal de Nanterre (France).

Par Ihsane Ch.

Dans une audience tenue simultanément à la cour de M'sila et la cour de Nanterre rendue possible grâce à cette nouvelle technologie, le juge a entendu, durant deux heures, le témoignage du français C.E. dans l'affaire du meurtre d'une policière française dont l'accusé F. F. réside à M'sila. Ce procès qui constitue une première dans l'histoire de la justice algérienne vient en application du premier texte portant loi n° 15-03 du 12 février 2015 relative à la modernisation de la justice, et le recours du ministère de la Justice aux nouvelles technologies. Pour rappel, F.F. est accusé du meurtre d'une policière perpétré sur le sol français lorsqu'il y résidait ainsi que d'autres chefs d'inculpation. Poursuivi en 2012 pour cette même affaire devant le tribunal de Hammam Dhalaa, le mis en cause avait été acquit-

Batna

## Annulation officielle du projet de la cimenterie d'Oued Taga

LE PROJET de réalisation de la cimenterie prévu dans la commune d'Oued Taga (Batna) a été officiellement annulé, a déclaré mardi à l'APS le wali de Batna, Mohamed Salamani. L'annulation du projet a été ordonnée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a précisé le wali, affirmant que ses services ont été instruits à l'effet d'annuler le projet de cette cimenterie dont l'implantation dans la commune d'Oued Taga a été vivement décriée par les habitants de cette localité. Investissement privé, le projet de réalisation de cette cimenterie fait l'objet d'une opposition de la part des habitants de cette commune à vocation agricole. Selon le coordinateur des notables d'Oued Taga, Youcef Bekhcha, environ 7 000 habitants de cette commune ont participé vendredi dernier à une marche arborant des banderoles opposées à l'implantation de cette usine. Plusieurs rassemblements d'opposition à ce projet ont été organisés dernièrement dans cette commune et ce mouvement de contestation a été relayé sur le réseau social, rappelle-t-on.

Yanis F.



té. La technologie de câblage a permis le déroulement du 1<sup>er</sup> procès par visioconférence. La visioconférence à travers laquelle le premier procès international a été tenu, dimanche, à la cour de justice de M'sila a été possible grâce à la mobilisation d'une technologie de câblage reliant au réseau internet mondial, a indiqué mardi le chargé des relations publiques à la direction

locale Algérie Télécom (AT). Cette technologie fournie par AT, à travers un câble sous-marin de haut débit, a permis le déroulement du procès dont l'audience a lieu simultanément à la cour de justice de M'sila (Algérie) et à la cour de cassation de Nanterre (France) avec la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, «en ne subissant ni affaiblissement ni



perturbation», a précisé Abderahim Baâdji. Cette opération, menée en coordination entre AT et le ministère de la Justice et s'inscrivant dans le cadre de la modernisation de l'appareil judiciaire, a de multiples usages dont la tenue de congrès, de réunions et de conférences à distance permettant ainsi aux participants d'intervenir au débat à tout moment

comme s'ils étaient en une seule pièce, a encore souligné le même responsable. Il a ajouté qu'avec cette technologie, AT offre aux grandes institutions dont les universités, les hôpitaux et les sociétés, la possibilité d'organiser des rencontres avec leurs structures réparties à travers le pays en temps réel et sans avoir besoin à se déplacer.

I. Ch./APS

## Finances

### Les Douanes présentent leur plan stratégique 2016-2019

Le plan stratégique des Douanes 2016-2019 a été présenté au ministre des Finances, Hadji Baba Ami, et au ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf, par la Direction générale des Douanes (DGD).

Lors d'une réunion qui a regroupé, mardi à Alger, MM. Baba Ami et Boudiaf avec le Directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, et l'ensemble des cadres de la DGD, il a été procédé à la présentation de ce plan stratégique fondé non seulement sur les orientations et directives du gouvernement mais aussi sur les résultats de l'expertise nationale et internationale. Il a également

été question de la nouvelle démarche managériale basée sur le management participatif, et du projet de nouveau système d'information des douanes, précise un communiqué de la DGD. A ce propos, MM. Baba Ami et Boudiaf ont marqué leur appui et leur volonté d'accompagner l'aboutissement des démarches entreprises qui s'inscrivent dans le cadre du nouveau modèle de croissance lequel met l'entreprise au cœur des préoccupations du gouvernement à travers la promotion de l'économie numérique. Dans ce sens, le ministre des Finances a exhorté les cadres de l'administration douanière à préparer, d'ores et déjà, les textes d'application du nouveau code des douanes qui sera soumis à l'examen du prochain Conseil des

ministres. Par ailleurs, il a salué la mise en place du tarif intégré à 10 chiffres et des mesures prises pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, et a recommandé le développement de la géo-localisation des conteneurs. Concernant les nouvelles missions sécuritaires de l'administration des Douanes, M. Baba Ami a rappelé l'impérieuse nécessité de déployer les postes des douanes de surveillance, tout en adressant son message de condoléances aux agents des douanes décédés en service commandé. De son côté, M. Boudiaf a apprécié le recours de la DGD à l'usage du réseau de TDA et a recommandé sa mise à niveau et son développement.

Slim O.

## Conseil de l'ARAV

### Examen de plusieurs décrets proposés par le gouvernement

Le conseil de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a tenu, lundi, une réunion portant sur de nombreux points en relation avec l'action de l'ARAV en plus de l'examen de plusieurs projets de décrets proposés par le gouvernement au conseil pour «avis et enrichissement», indique un communiqué de cette instance.

«Le conseil de l'ARAV a tenu, lundi, dans le cadre ses activités ordinaires une réunion sous la présidence de Zouaoui Benamadi en présence de tous les membres pour débattre de plusieurs points relatifs à la création et au fonctionnement de l'instance», selon le communiqué. Le conseil «a largement débattu de plusieurs projets de décrets proposés par le gouvernement au conseil pour avis et enrichissement», ajoute la même source. Au terme de cette réunion, le président et les

membres de l'ARAV ont effectué une visite au centre téléport de Bouchaoui (Alger) relevant de l'Entreprise nationale de télédiffusion d'Algérie (TDA) pour «s'enquérir des moyens techniques dont dispose le centre et les facilités qu'il assure».

Khelil N.

## Saison estivale à Béjaïa

### Un bureau de poste itinérant sillonnera toutes les plages

La commune de Béjaïa compte désormais 17 bureaux de poste au total, soit 10 en plus en 10 mois. «La densité postale était de 26 523 habitants par bureau de poste; elle est actuellement à 1 003 habitants par bureau», indique la cellule de communication de la wilaya. Un chiffre qui va diminuer encore grâce au projet ambitieux déjà entamé et prévu à Ighil Ouazoug, université de Targua Ouzemour et Aboudaou. Le concours d'architecture visant la réalisation d'un bureau de poste 1<sup>re</sup> classe avec un siège de direction à la cité Toba est déjà lancé par Algérie Poste. Avec les nouvelles réalisations, la densité postale de la commune de Béjaïa va atteindre 8 907 habitants par

bureau de poste. Il faut souligner que 13 nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers toute la wilaya; ce qui portera le nombre d'infrastructures postales à 137 bureaux, soit une densité postale de l'ordre de 7 000 âmes par bureau de poste. «Une fois le programme en cours de réalisation effectué, la wilaya va enregistrer 142 bureaux de poste, un nombre qui va la hisser comme meilleure wilaya dans ce secteur», indique-t-on encore. «Sur instruction du wali, et pour la première fois au niveau de la wilaya, un bureau de poste itinérant sillonnera toutes les plages de la wilaya pendant la saison estivale, une action visant à faciliter la tâche aux estivants», ajoute-t-on. Rappelons qu'un

bureau de poste a été inauguré à l'occasion du 54<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance et la souveraineté du pays (05 juillet) au niveau du quartier de Taâssast. «Ce bureau de poste a été réalisé dans le cadre du rapprochement des services publics des citoyens», selon la wilaya. Cette infrastructure a été réalisée au niveau de l'entresol de la bibliothèque dont l'achèvement des travaux est prévu pour la fin juillet. Ce projet est inscrit en 2007 sans concrétisation avant d'être repêché et relancé des l'arrivée de l'actuel wali. «L'entresol a été récupéré et exploité pour abriter ce bureau de poste», indique la cellule de communication de la wilaya.

H. C.

Lait

# La facture d'importation en baisse

■ La facture d'importation de lait (y compris matières premières) a reculé à 399,71 millions de dollars durant les cinq premiers mois de 2016, contre 519,04 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 23%, selon les Douanes.

Ph. &gt; D. R.



Par Amel B.

Les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé mais de moindre ampleur pour s'établir à 161 225 tonnes contre 172 930 t, soit une baisse de 6,77% entre les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Outre la baisse, quoique légère, des

quantités importées, la facture a surtout reculé en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. En effet, les prix à l'importation des poudres de lait ont reculé durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en passant à 2 469 dollars/tonne contre 3 040 dollars/tonne durant la même période en 2015 (-20%). Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, de nouvelles mesures ont été décidées, il y a quelques mois, par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce

secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019. Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant. En réponse à la pré-

occupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au

développement des grandes cultures (céréales et fourrages). Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud. **A.B./APS**

## Prix Les cours du pétrole en hausse en Asie

LES COURS du pétrole rebondissaient modestement hier en Asie et restaient proches du plus bas de deux mois, les craintes quant à l'excès d'offre reprenant le dessus. Les cours avaient profité au printemps de nombreux problèmes de production à travers le monde, en particulier au Canada et au Nigeria. Mais plusieurs facteurs défavorables au marché sont survenus depuis et les investisseurs prennent conscience qu'il en faut plus pour équilibrer durablement l'offre et la demande. Vers 03h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en août prenait 10 cents, à 44,86 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en septembre, gagnait 13 cents, à 46,38 dollars. Depuis le choc provoqué par le vote britannique pour sortir de l'Union européenne, le dollar se renforce, ce qui affecte la demande des acheteurs munis d'autres devises. L'augmentation de 10% la semaine dernière du nombre de plateformes de forage opérationnelles aux Etats-Unis, indicateur de la production future, pèse aussi sur les cours. Idem en ce qui concerne des indications selon lesquelles l'Iran et la Libye veulent augmenter la production d'or noir. D'après l'agence financière Bloomberg News, qui cite un responsable de la société publique National Iran Oil Co, Téhéran prévoit de doubler ses exportations tant que les marchés seront capables d'absorber ce surcroît d'offre. La Libye prévoit aussi de rouvrir ses ports pétroliers et de rétablir ses niveaux de production, ajoute l'agence. «Des informations venant de Libye tendent à montrer que la production pourrait repartir à la hausse», a dit à Bloomberg Angus Nicholson, analyste chez IG Ltd à Melbourne. **R.E.**

## Algérie-Afrique

### La rencontre économique reportée au 3 décembre prochain

La rencontre économique Algérie-Afrique se tiendra du 3 au 5 décembre prochain à Alger, au lieu du 19-21 novembre, a indiqué à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. M. Lamamra s'exprimait lors d'une conférence de presse qu'il a animée conjointement avec le ministre de l'Industrie et des Mines et celui du Commerce, respectivement Abdessalam Bouchouareb et Bakheti Belaib, ainsi que du président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) Ali Haddad, à l'issue d'une réunion dédiée aux préparatifs de cette rencontre. Le report de cette rencontre, qui verra la participation de plusieurs pays d'Afrique, est lié à des raisons conjoncturelles internes et externes, a expliqué M. Bouchouareb. «L'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Algérie en Afrique, guidée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, visant à renforcer sa place dans le continent et à contribuer à son intégration, notamment économique», a affirmé M. Lamamra. «Les pays africains restent attachés à l'Algérie qui dispose d'énormes potentialités pour conquérir ce vaste marché sur le volet commercial mais aussi sur celui de l'investissement», a-t-il souligné. Selon lui, cette rencontre va réunir, pour la première fois, des hommes d'affaires de plusieurs pays du continent, ce qui leur permettra d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat éco-

nomique, surtout industriel. En outre, elle intervient dans le sillage du nouveau modèle économique de croissance de l'Algérie qui mise sur la diversification économique en réduisant la dépendance du pays aux hydrocarbures, selon M. Lamamra. «L'objectif de cette rencontre est de (trouver les moyens, ndr) pour que la présence de l'Algérie en Afrique soit plus qualitative et continue en touchant tous les domaines», a-t-il encore dit. A rappeler qu'un Comité de préparation pour cette rencontre avait été déjà installé. Il est composé de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Industrie et du Commerce. Il sera prochainement élargi à d'autres départements ministériels, directement ou indirectement concernés par la rencontre, ainsi qu'aux deux secteurs public et privé, a assuré M. Lamamra. Interrogé par la presse sur les modes de financement auxquels les opérateurs algériens envisagent de recourir pour investir en Afrique, M. Lamamra a assuré que plusieurs types de financement potentiels existaient, citant à titre d'exemple les banques de développement en Afrique. De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines a indiqué que l'organisation de cette rencontre a été initiée après l'intérêt exprimé par plusieurs pays africains pour accueillir des investissements et importer des produits algériens. «Aujourd'hui, nous sommes très sollicités par les Africains dans plusieurs domaines, en particulier la mécanique», a

indiqué M. Bouchouareb à ce propos. Dans ce sens, il a avancé que l'Algérie deviendrait un «pôle» en Afrique pour la firme américaine Massey Ferguson qui a une unité de fabrication de tracteurs agricoles à Constantine. Dans ce même contexte, le ministre a cité les besoins énormes du continent africain en électrification, ce qui donne à l'Algérie une grande potentialité pour concrétiser des projets d'investissement. Il a également annoncé la signature la semaine prochaine de trois contrats avec des partenaires étrangers dans le domaine du phosphate dans lequel l'Algérie ambitionne de devenir un grand producteur. Sur un autre volet, M. Bouchouareb a fait savoir que la loi de finances de 2017 prévoyait des mesures visant à faciliter l'acte d'exporter, soulignant qu'il s'agissait d'une démarche de soutien globale. Selon MM. Bouchouareb et Belaib, le soutien apporté actuellement à l'exportateur «n'est peut-être pas suffisant» sur le plan financier, indiquant que les deux ministères étaient en cours de discussions pour régler cette question. De son côté, le président du FCE a exprimé l'engagement et la volonté de son organisation à assurer la réussite de cet événement et surtout contribuer au développement de l'économie algérienne. Il a appelé, à cette occasion, les entrepreneurs algériens à «faire confiance en eux-mêmes et à faire confiance au gouvernement qui est disposé à les aider et accompagner». **Souad H.**

El-Bayadh

# Plus de 70 cas de rougeole enregistrés

■ Soixante-treize cas de rougeole, sans causer de décès, ont été enregistrés cette année dans la wilaya d'El-Bayadh, en majeure partie dans la commune de Kef-Lahmar, donnant lieu à une série de mesures préventives pour éviter la propagation de la maladie, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population.

Par Amel S.

Les premiers cas ont été enregistrés fin avril dernier dans la commune de Kef-Lahmar sur une jeune dame (25 ans) et son enfant (2 ans), avant de diagnostiquer deux autres cas en mai dernier dans la même commune chez deux enfants (2 et 14 mois), a indiqué le directeur de la santé de la wilaya, Smain Benbrahim. Soixante autres cas ont été



signalés, entre le 11 mai et la fin juin derniers, dans les communes d'El-Bayadh, Roggasa, Bougtob et Kef-Lahmar où a été enregistré le

plus grand nombre, a-t-il précisé. Une commission sanitaire, constituée de spécialistes, a été dépêchée du ministère de tutelle au mois de juin der-

nier pour évaluer la situation, identifier les causes de l'apparition de ces cas et s'enquérir des principales mesures préventives adoptées, selon le

même responsable. Les membres de la commission ont recommandé le respect des consignes de précaution, telles que le port de masques par le personnel soignant, la promptitude dans la prise en charge des cas confirmés et leur isolement pour éviter une propagation de la pathologie, a-t-on ajouté de même source. Les enquêtes préliminaires ont laissé apparaître que 60% de ces cas ont été provoqués par contamination lors d'un événement familial, comme cela a été le cas dans la commune de Kef-Lahmar.

Tout comme 59% de ces cas n'ont pas respecté leur calendrier de vaccination concernant la prévention contre la maladie de la rougeole, notamment parmi les populations nomades en constants déplacements, a-t-on également fait savoir.

Selon les services de la santé, aucun cas de rougeole n'avait été signalé durant les années 2011, 2012 et 2014, contre cinq cas en 2013 et un seul cas l'an dernier, puis 73 cas cette année, sans heureusement déplorer de décès.

A.S./APS

## Diabète

### Le pancréas artificiel, un dispositif plein d'avenir

Le pancréas artificiel, qui n'en est qu'au stade de l'expérimentation, délivre de l'insuline dans le sang en fonction des besoins, évalués en temps réel. Différents pancréas artificiels sont actuellement expérimentés chez des personnes souffrant d'un diabète de type 1 pour pallier le manque d'insuline. Le but est de les libérer des injections de cette précieuse hormone qui régule le taux de sucre dans le sang (c'est elle qui permet au glucose de pénétrer dans les cellules et d'être stocké dans le foie). Actuellement, la plupart des malades doivent se faire plusieurs piqûres par jour. Les plus chanceux sont équipés d'une pompe à insuline, portable ou implantable. À l'avenir, ils seront de plus en plus nombreux à bénéficier d'un pancréas artificiel, c'est en tout cas ce que les expérimentations actuelles laissent espérer. Mais, attention, ce nom est trompeur : le pancréas artificiel n'est pas un organe construit de toutes pièces et mis à la place du pancréas, comme le cœur artificiel peut remplacer totalement la pompe cardiaque. Pour une seule et bonne raison : à la différence du cœur, qui ne doit «que» faire

circuler le sang dans tout notre corps (en s'adaptant quand même aux efforts physiques réalisés), le pancréas est un organe très complexe. Il produit à la fois des enzymes qui participent à la digestion et des hormones versées dans le sang. Il est impossible de le remplacer.

#### Algorithme

Le pancréas artificiel est donc un dispositif constitué d'un capteur sous-cutané, qui mesure en permanence la glycémie, et d'une pompe qui délivre de l'insuline par l'intermédiaire d'une fine tubulure positionnée sous la peau. Mais, surtout, et c'est bien là le progrès, d'un algorithme capable de faire le lien entre le capteur et la pompe de façon automatique. C'est grâce à lui que la dose d'insuline peut être adaptée aux besoins, à la nourriture et à l'activité, comme cela se fait physiologiquement chez les personnes qui ne souffrent pas de diabète.

De nombreuses équipes développent actuellement des algorithmes, placés dans un boîtier de type smartphone. L'une d'elles est à Montpellier et participe à un projet

européen. Les derniers résultats qu'elle vient de publier sont particulièrement encourageants : vingt adultes ont été équipés de ce pancréas artificiel et ont repris une vie normale durant un mois.

C'est la plus longue période de test d'un pancréas artificiel «dans la vie réelle». «Le contrôle automatisé de leur glycémie 24 heures sur 24 durant cette période était aussi bon que lorsque le dispositif n'était utilisé que la nuit [et donc lorsque le traitement "traditionnel", sans recours à l'algorithme, était conservé pendant la journée, NDLR] : le temps passé sous le seuil maximal de glycémie autorisé était aussi long, et la fourchette dans laquelle variait la glycémie au cours de la journée était réduite», précise l'Inserm dans un communiqué.

Une nouvelle étude va être lancée afin de confirmer ces résultats sur six mois. Elle permettra également de mesurer la qualité de vie des patients diabétiques ainsi équipés. Si tout se passe bien, le pancréas artificiel pourrait être commercialisé en 2017. Les malades y gagneront en liberté et en sécurité.

Souhila B./Agences

## Cancer du sein

### Faire de l'exercice améliore la mémoire

Les survivantes du cancer du sein sont souvent confrontées à des problèmes de mémoire. Se livrer à une activité physique régulière, même modérée, permettrait de limiter ces problèmes. Une nouvelle étude dirigée par les chercheurs de l'Université Northwestern de Chicago (Etats-Unis) et publiée dans la revue Psycho-oncology

insiste sur la nécessité de pratiquer une activité physique régulière après un cancer du sein. L'étude a porté sur 1 477 femmes dont le traitement contre le cancer du sein était terminé. Ces femmes ont rempli des questionnaires sur leur ressenti en matière de fatigue, de stress, d'anxiété ou de troubles de mémoire, des problèmes auxquels les survi-

vantes d'un cancer du sein sont souvent confrontées. Certaines ne pratiquaient aucune activité physique, d'autres pratiquaient des activités modérées à vigoureuses comme la marche, le vélo, la natation ou le jogging. Au bout de six mois de suivi, les chercheurs ont découvert que la pratique régulière d'un sport, même modéré, diminuait la fatigue et

les problèmes de mémoire. «L'exercice peut fournir un moyen de faire face à une partie du stress subi pendant et après un diagnostic de cancer et peut aider les femmes à se sentir plus confiantes lorsqu'elles doivent faire face à l'expérience du cancer», a déclaré le P<sup>r</sup> Siobhan Phillips, professeur adjoint de médecine préventive à la

Feinberg School of Medicine de la Northwestern University et principal auteur de l'étude au Chicago Tribune. Récemment, une autre étude américaine s'est intéressée aux personnes ayant survécu à un cancer du sein. Elle a montré que l'acupression pouvait, elle aussi, être intéressante pour réduire la fatigue dont on souffre après un cancer. F.D./TopSanté.com

## Tizi-Ouzou

## Des mesures pour encourager l'investissement dans le tourisme

■ Des mesures ont été prises par les responsables au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en vue d'encourager l'investissement dans le tourisme, a-t-on appris du premier responsable local de ce secteur.

Par Ilham N./APS

Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Gheddouchi, suite à la réunion qui regroupé le 23 juin dernier les investisseurs dans ce secteur et le wali, Brahim Merad, ainsi que les directeurs concernés, des instructions ont été données par le chef de l'exécutif afin de «débloquer» la situation. «Les 34 projets qui ont reçu l'accord de principe du ministère de tutelle et qui n'ont pas pu être lancés, pour non délivrance du permis de construire, ont été relancés», a-t-il précisé. Les porteurs de ces projets qui ont déjà déposé leurs demandes de délivrance d'un permis de construire ont été invités par la DTA à redéposer leurs dossiers à la Direction de l'urbanisme, qui a été instruite par le wali de délivrer le fameux document dans un délai de 8 jours, a-t-il expliqué. Passée cette échéance, «l'absence de réponse est considérée comme un avis favorable de la part de la DUC et le promoteur peut entamer les travaux de réalisation», a souligné le directeur du tourisme qui a rappelé que l'ensemble de ses 34 investisseurs



disposent d'une assiette de terrain (bien privé) pour l'implantation de leurs projets. M. Gheddouchi a fait savoir qu'un total de 42 projets ont été agréés par le ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat,

dont 4 ont déjà un permis de construire, 34 n'ont pas encore obtenu ce document au niveau local et quatre ont reçu l'accord de principe dernièrement (fin juin écoulé). Ces 42 projets permettront, à leur achèvement, la création d'un nombre

total de 6 762 lits et de pas moins de 2 872 emplois directs. Il s'agit principalement d'infrastructures balnéaires, dont des hôtels, des bungalows et des motels. S'agissant des 39 projets touristiques validés par le Comité d'assistance

à la localisation et à la promotion des Investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), dissous en 2015, et non lancés en réalisation faute de disponibilité d'assiettes foncières, le directeur du tourisme a annoncé qu'une opération de localisation de ces investissements dans des zones d'expansion et sites touristiques (ZEST) est en cours. Quelque 27 lots sont déjà recensés à la ZEST de la commune d'Ait Chafaa (daïra d'Azeffoune) pour recevoir une partie de ces investissements et l'opération de localisation de poches foncières se poursuit, a ajouté M. Gheddouchi, indiquant que ces 39 projets permettront d'offrir un total de 5 603 lits et 2 926 emplois directs. Il a rappelé qu'un total de 110 projets est inscrit au niveau de la wilaya, dont 17 sont en cours de réalisation et 93 non encore lancés.

Ilham N./APS

### Mostaganem Diminution sensible des coupures de courant

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) a amélioré, dans la wilaya de Mostaganem, ses prestations au profit des ses clients, a-t-on affirmé à l'antenne de wilaya de la SDO. Un grand taux du problème de coupures répétées de courant électrique, surtout durant la saison estivale, a été résolu grâce aux actions concrétisées ces trois dernières années dans le cadre du programme d'urgence, a-t-on indiqué. Dans ce cadre, 422 transformateurs électriques ont été réalisés à travers différentes communes de la wilaya dont un grand taux au chef-lieu de wilaya (310 transformateurs en 2013, 62 et 50 dans les années 2014 et 2015 respectivement). Les travaux sont en cours pour l'installation de 25 autres, au titre du programme de l'exercice précédent, comportant un total de 75 transformateurs suite à l'extension urbanistique que connaît la wilaya, en plus de la réalisation de 120 km du réseau de basse et moyenne tension, a-t-on ajouté. Les redevances dues à la société pour consommation de l'énergie ont dépassé 971 millions DA l'année dernière, soit une hausse de 17% par rapport à 2014 dont 60% auprès des clients ordinaires et 40% auprès des instances administratifs et des communes. Le taux de recouvrement des créances de la SDO a atteint l'an dernier 8% de plus que 2014, a-t-on souligné. Le nombre de clients de Sonelgaz a atteint dans la wilaya jusqu'à la fin de l'année dernière 170 715 au réseau électrique et 58 913 à celui du gaz.

R.R.

## Université de Bouira

### Des licences professionnelles à partir de la prochaine rentrée

L'université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira dispensera, à partir de la prochaine année universitaire (2016-2017), une licence professionnelle dans le domaine des technologies, a annoncé le recteur de cette institution de l'enseignement supérieur, Kamel Badari. «Oui effectivement, il y aura une licence professionnelle au niveau de l'Institut des technologies de l'université de Bouira et ce, à partir de la prochaine rentrée universitaire», a indiqué M. Badari en réponse à une question relative à ce sujet. Cette nouveauté, a-t-il précisé, «concerne uniquement les spécialités pouvant satisfaire les besoins économiques et sociaux de la région et du pays en général dans le domaine de chimie, eaux et technologies». L'intégration de cette licence professionnelle dans l'enseignement supérieur à l'université de Bouira s'est faite sur la base de conventions signées avec le secteur de l'emploi et des entreprises économiques de la région. «Donc, tout por-

teur de cette licence aura directement accès à un poste de travail», a assuré M. Badari. Ainsi, les nouveaux bacheliers pourront s'inscrire à partir de cette année au niveau de l'Institut des technologies de l'université de Bouira, qui est le quatrième au niveau national offrant cette possibilité aux nouveaux étudiants, a expliqué le même responsable, en marge d'une cérémonie de clôture de la l'année universitaire 2015-2016. L'inscription en licence professionnelle est nationale et s'effectue au niveau des quatre instituts du pays qui dispensent des spécialités en chimie, eaux et technologies, dont celui de Bouira, a précisé le recteur de l'université. Au cours de cette cérémonie, les responsables de l'université ainsi que les autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Nacer Maskri, ont honoré les meilleurs étudiants majors de promotion de cette année (licence et master), ainsi que des enseignants et des employés de l'université, à qui des cadeaux symbo-

liques ainsi que des attestations d'honneur ont été remises à cette occasion. «L'université Akli-Mohand-Oulhadj, qui compte actuellement 24 000 étudiants, réalise de notables progrès ces dernières années. D'ailleurs, cette année elle est classée en quatrième position au niveau national, et c'est une fierté pour la wilaya et tout le pays», s'est réjoui le premier magistrat de la wilaya, M. Maskri lors de cette cérémonie. Par ailleurs, au niveau du siège de la wilaya, les responsables locaux ont honoré d'anciens moudjahidine et handicapés de la guerre de Libération nationale en leur attribuant une dizaine de fauteuils roulants. Avant de clôturer sa visite, le wali de Bouira a inauguré une nouvelle agence de la Caisse nationale de logement (CNL), réalisée et équipée de toutes les commodités nécessaires pour une enveloppe financière de plus de 75 millions de dinars, selon la fiche technique présentée sur place.

Ali O./Agences

## Sidi Bel-Abbès

### De nouvelles infrastructures pour la rentrée scolaire

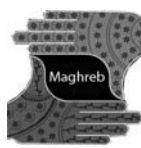
Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera renforcé par la réception de plusieurs nouvelles infrastructures scolaires à la rentrée 2016-2017, a-t-on appris du directeur de l'éducation. Ces structures comportent cinq écoles primaires, deux CEM et un lycée, a-t-on précisé. Quatre écoles primaires seront réceptionnées dans des cités nou-

velles de la ville de Sidi Bel-Abbès, a-t-on indiqué en marge de la cérémonie de remise de diplômes à 500 enseignants des trois cycles qui étaient en formation. Ces écoles seront ouvertes aux cités «Sidi Djillali» et «Rocher», au centre d'habitat «Djazira» et la route de Tessala en vue d'épargner aux élèves de longs déplacements. Pour sa part, le président d'APC de Sidi

Bel-Abbès, Abdelkader Boumlik, a indiqué qu'une enveloppe de 30 millions DA est consacrée à la réfection des écoles et que l'APC prendra en charge la réalisation de 11 nouvelles écoles et 27 classes. Il a ajouté que les travaux de concrétisation ces projets lancés devront atteindre un taux d'avancement de 90% en fin d'année en cours pour être

réceptionnés au premier trimestre de l'année 2017. Des invitations ont été remises lors de cette cérémonie aux lauréats du concours de recrutement des enseignants 2016 pour entamer une formation le 16 juillet. Il s'agit de 671 enseignants dont 364 pour le palier primaire, 218 du moyen et 89 du secondaire.

K.L.



## Libye

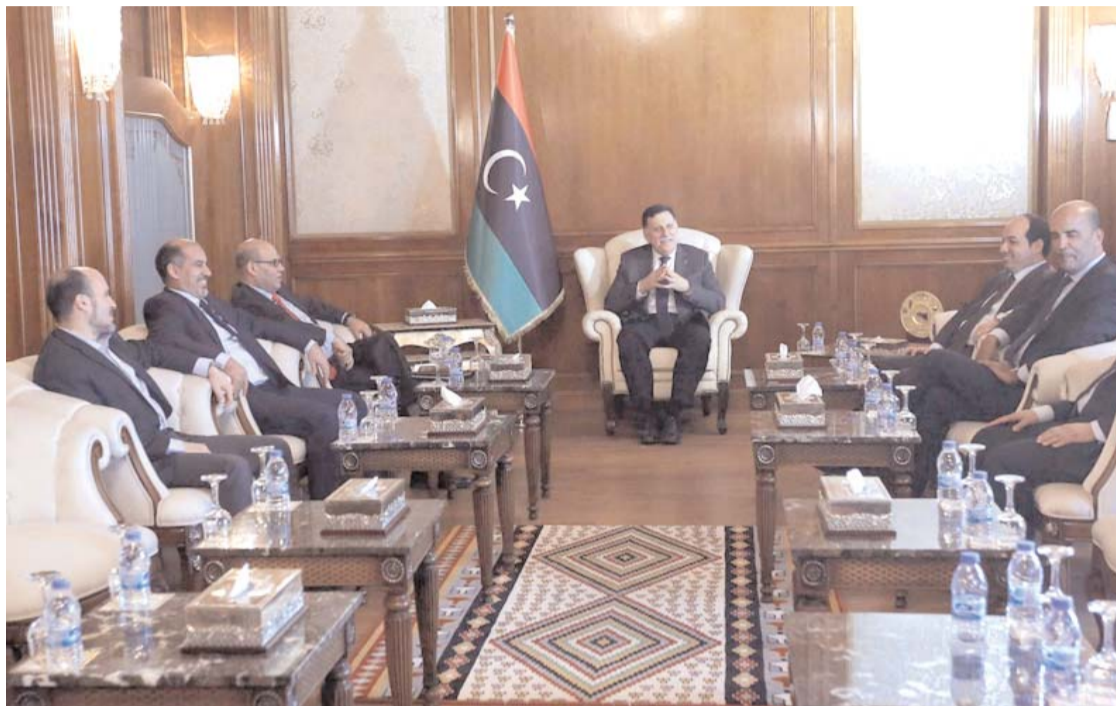
# Le gouvernement d'union nationale s'installe dans le centre de Tripoli

■ Le gouvernement libyen d'union nationale, basé jusqu'ici dans une base navale à Tripoli, s'est installé dans des locaux officiels dans le centre de la capitale. Le GNA, soutenu par l'ONU et la communauté internationale, peine depuis son installation, le 30 mars à Tripoli, à stabiliser un pays toujours profondément divisé où le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) est implanté.

Par Faiza O./APS

PH : DR

«**N**ous avons pris possession du siège de la présidence du gouvernement après plus de cent jours passés sur la base navale et cela signifie que le gouvernement d'union va (pouvoir) s'atteler à son travail», a déclaré à la presse Moussa al-Kouni, vice-Premier ministre. Le 30 mars, le Premier ministre désigné du GNA, Fayez al-Sarraj, débarquait d'un navire militaire libyen dans le port de Tripoli, bravant l'hostilité des autorités non reconnues internationalement qui faisaient la loi dans la capitale libyenne depuis août 2014. Mais ces autorités dites de Tripoli se sont ensuite ralliées au nouvel exécutif, qui a rapidement obtenu l'appui de pays européens et des Etats-Unis. L'arrivée du GNA avait ravivé les espoirs d'une sortie de la crise politique, sécuritaire et économique dans laquelle



le est plongée la Libye, livrée aux milices armées et meurtrie par les violences depuis 2011. Mais cet exécutif désigné n'a pas été reconnu par l'autorité rivale basée dans l'est du pays et, faute d'avoir réussi à asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire, le GNA a du mal à faire avancer son agenda gouvernemental. Les autorités basées dans l'est du pays refusent de céder le pouvoir sans un vote de confiance, maintes fois reporté, du

Parlement qui leur est affilié. L'initiative la plus notable du GNA a été le lancement en mai d'une opération militaire visant à reprendre aux terroristes de Daech la ville de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli. Des forces loyales au GNA ont rapidement encerclé les extrémistes à l'intérieur de la ville côtière, où ils résistent depuis.

F. O./APS

## Sahara occidental

## La RASD participe à la rencontre du Comité permanent des Etats membres de l'UA

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) participe à la 32<sup>e</sup> rencontre du Comité permanent des représentants des Etats membres de l'Union africaine dont les travaux se sont ouverts à Kigali, en présence de la présidente de la Commission de l'Union africaine, M<sup>me</sup> Nkosazana Dlamini Zuma. Dans son allocution à l'ouverture, M<sup>me</sup> Nkosazana Dlamini Zuma a fortement recommandé la mise en application de la Vision 2063 aux pays africains. Cette Vision 2063 qui préconise l'autosuffisance budgétaire africaine a été approuvée par le 24<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en 2015 à Addis-Abeba/Ethiopie. «Nous devons continuer à veiller aux stratégies de mise en application de la Vision 2063 dont la coopération interafricaine pour le bonheur de l'unité des peuples africains, d'un continent sécurisé et suffisamment productif afin qu'il se positionne honorablement dans le concert des nations», a indiqué M<sup>me</sup> Dlamini. La rencontre examine des rapports

présentés par certaines institutions de l'Union africaine, ses activités, telles que la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Commission africaine des droits de l'enfant et l'agence spécialisée et un rapport sur la dernière session du Parlement panafricain.

Conformément au programme établi, suivront l'ouverture de la 29<sup>e</sup> session ordinaire du conseil exécutif du 13 au 15 juillet 2016, et la 27<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du 17 au 18 juillet 2016. Le 27<sup>e</sup> Sommet est placé sous le thème de la recherche de solutions internes aux défis africains dans le cadre de l'Agenda 2063 qui prescrit la libre circulation des personnes et des biens, la promotion de la femme africaine en tant que l'un des piliers de développement durable de l'Afrique. Par ailleurs, le président de la République, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu un message de félicitations de Paul Bérenger, leader du Mouvement militant

mauricien (MMM) et ancien Premier ministre de Maurice à l'occasion de son élection en tant que président de la République arabe sahraouie démocratique et SG du Front Polisario. «Je tiens à vous réitérer notre soutien indéfectible dans la lutte que vous menez avec beaucoup de fermeté, de détermination et de courage depuis 1975, pour la libération de votre pays et la liberté de votre peuple. Le MMM a toujours fait sienne cette lutte. Je voudrais rappeler qu'ici à Maurice, c'est un gouvernement MMM qui a reconnu le Front Polisario et la RASD officiellement. Nous avons toujours entretenu des relations très fraternelles et cordiales avec votre illustre regretté prédécesseur. Nous exprimons le souhait de maintenir ces excellentes relations avec vous tout en les approfondissant et les consolidant. Au nom du MMM et en mon nom personnel, je vous souhaite pleins succès dans vos entreprises à la tête de votre pays», lit-on dans le communiqué.

Kamel L./Agences

## Tunisie

## Chawki Tabib : «La Tunisie est en passe de devenir un pays mafieux»

Le cadre juridique de la lutte contre la corruption en Tunisie est suffisant mais son application demeure tributaire d'une volonté politique encore inexistante. C'est ce qu'a affirmé le président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLCC), Chawki Tabib, au cours d'une conférence organisée à l'hôtel Africa, à Tunis, par le Centre d'études sur l'islam et la démocratie (CSID), sur les mécanismes de lutte contre la corruption. «Si elle continue à se déve-

opper au rythme actuel, la corruption risque de saper les fondements de l'Etat et de transformer la Tunisie en pays mafieux», a averti M. Tabib. Tout en admettant que le dispositif législatif de la lutte contre la corruption existant est suffisant, le président de l'INLCC a insisté sur la nécessité de le compléter par une loi protégeant les témoins et les dénonciateurs, de manière à circonscrire certaines formes de corruption et lutter contre l'enrichissement illicite. Il importe, également, de

définir une stratégie de lutte contre la corruption à laquelle seront associés médias, justice et gouvernement, a-t-il ajouté, en plaidant pour le renforcement des moyens de son instance pour qu'elle puisse mieux s'acquitter de sa mission. Pour le juge au Tribunal administratif Ahmed Souab, les formes de corruption pratiquées en Tunisie sont l'évasion fiscale et les fausses déclarations d'impôt qui coûtent à l'Etat plus de 5 milliards de dinars. D'après lui, la justice

judiciaire, financière et administrative a échoué dans la lutte contre la corruption, en raison de la faiblesse des moyens déployés pour combattre ce fléau, de l'absence des compétences dans ce domaine et de l'impunité dont jouissent les juges corrompus. La conférence du CSID a été l'occasion de discuter des mécanismes de lutte contre la corruption et des moyens pour renforcer le rôle des instances concernées : l'INLCC, la Cour des comptes et le Tribunal administratif. F. L.

## Mauritanie La police disperse une manifestation de militants antiesclavagistes

La police a dispersé à Nouakchott une manifestation de militants antiesclavagistes qui protestaient contre de récentes arrestations dans leurs rangs. Des policiers ont fait usage de bombes lacrymogènes et de matraques pour disperser le rassemblement de militants de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA), une ONG antiesclavagiste. Ces militants réclamaient la libération d'une quinzaine de leurs camarades appréhendés sur plusieurs jours en lien avec des heurts le 29 juin dans un bidonville à Ksar (ouest de Nouakchott). Les forces de l'ordre ont poursuivi les manifestants à travers les rues, autour du marché central de Nouakchott. Au moins sept membres de l'ONG antiesclavagiste ont été interpellés et placés lundi dans différents commissariats de police de Nouakchott, selon des sources dans cette ONG et la presse locale. Les militants arrêtés les jours précédents étaient en instance d'être présentés au parquet, a-t-on indiqué, sans plus de détails. Parmi eux, figurent le vice-président de l'IRA Amadou Tidjane Diop, le responsable d'une des sections à Nouakchott Abdellahi Matalla Saleck et un de ses porte-parole Hamady Ould Lehbouss. Les arrestations ont été effectuées, selon les autorités, en lien avec des heurts ayant éclaté le 29 juin lors d'une opération de déplacement des habitants d'un bidonville. Ces derniers qui occupaient un domaine privé ont été déplacés vers des parcelles de terrain offertes par l'Etat. Le gouvernement avait accusé l'IRA de fomenter une émeute ayant visé les forces de l'ordre dont une dizaine d'agents ont été blessés par les manifestants en colère.

R.M.





Iran

# L'enthousiasme fait place au doute un an après l'accord nucléaire

■ Le 14 juillet 2015, des milliers d'Iraniens descendaient dans les rues de Téhéran pour saluer l'accord nucléaire entre leur pays et les grandes puissances, mais un an après, l'enthousiasme a fait place au doute.

Conclu à Vienne après deux ans d'âpres négociations entre l'Iran d'une part et les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine, la Russie et l'Allemagne de l'autre, cet accord a permis la levée d'une partie des sanctions internationales contre Téhéran, en échange de son engagement à renoncer à l'arme nucléaire. Mais en dépit d'un défilé à Téhéran de délégations politiques et économiques étrangères, attirées par l'immense potentiel d'un pays de 80 millions d'habitants riche en pétrole et en gaz, les résultats sont minces. L'Iran a certes pu augmenter ses exportations de pétrole et bénéficier de quelques investissements étrangers, mais les gros contrats, en particulier dans le secteur aéronautique pour renouveler sa flotte d'avions vieillissants, attendent toujours. Des accords de principe ont bien été passés avec Boeing et Airbus pour l'achat d'au moins 200 appareils, mais le feu vert des autorités américaines, impératif

pour qu'ils se concrétisent, tarde à venir. Les États-Unis interdisent toujours toute transaction en dollars avec l'Iran et menacent de représailles les grandes banques internationales qui feraient affaire avec des personnalités ou entités iraniennes accusées de soutien au «terrorisme» ou de «violations des droits de l'Homme». Ils ont aussi imposé à l'Iran des sanctions liées à son programme de missiles balistiques. «Les sanctions ont été levées de façon effective, certes restrictive, mais on peut venir travailler en Iran si le partenaire (iranien) n'est pas sous sanction», note Romain Keraval, directeur à Téhéran de Business France, chargé de faciliter l'implantation d'entreprises française en Iran. L'accord «a ouvert cette possibilité, mais il est encore compliqué de réaliser des opérations concrètes à cause du financement». Une source diplomatique européenne estime que «la dynamique est bonne, mais il faut le courage politique d'avancer: il faut être aussi sérieux dans l'application



que dans les négociations de l'accord». «L'Iran remplit sa part», selon cette source, mais «le blocage vient des Américains sur lesquels les Européens doivent mettre plus de pression, car si ça ne marche pas, il y a un vrai danger de retour en arrière» et «pour les adversaires de Hassan Rohani, c'est du pain béni». Le président iranien a mené à bien les négociations nucléaires et mise sur les retombées de l'accord pour se faire réélire en 2017 pour un second mandat de quatre ans. Face à des résultats concrets qui tardent à se faire sentir pour une population active en proie aux difficultés quotidiennes - 11% est au chômage - les proches de Rohani appellent à «la patience». «Les sanctions étaient devenues un énorme obstacle sur le chemin de la croissance de l'économie» mais

«leur levée ne pouvait pas à elle seule être le moteur de la croissance économique», souligne Saïd Leylaz, un économiste proche du président. Les conservateurs opposés à M. Rohani et à ses alliés insistent sur la primauté de la production nationale sur les investissements étrangers pour relancer la machine économique. Cette position est partagée par le guide suprême Ali Khamenei qui privilégie «l'économie de résistance», critique le manque de résultats «tangibles» de l'accord et continue d'attaquer régulièrement «l'ennemi américain», opposé au développement et au rayonnement de l'Iran dans la région. Pour Amir Mohebbian, expert politique proche des conservateurs, «les États-Unis ont utilisé cet accord pour nous mettre la pression, essayer de

nous faire changer de comportement au Moyen-Orient ou renoncer à nos liens avec le Hezbollah», la puissante milice chiite libanaise. Selon lui, l'Iran peut profiter de la présence du populiste Donald Trump dans la course à la présidence américaine et du vote britannique en faveur du Brexit. Il estime que les Occidentaux «ne seront pas capables de se liquer contre nous comme par le passé, particulièrement au moment où nous leur montrons un nouveau visage, celui de la souplesse». L'incertitude concernant l'élection américaine pèse en outre sur l'avenir de l'accord. En référence à des déclarations de Donald Trump, l'ayatollah Khamenei a récemment déclaré que si le prochain locataire de la Maison-Blanche voulait le «déchirer», l'Iran le «brûlerait».



## Points chauds

### Tensions

Par Fouzia Mahmoudi

Si la candidature de Donald Trump a été timidement acceptée par la majorité des cadres du parti Républicain, qui préfèrent offrir à l'Amérique l'image d'une famille unie, plutôt que de se dresser contre le candidat choisi par les Américains conservateurs pour les représenter, le candidat milliardaire semble avoir du mal à se retenir de mettre les pieds dans le plat. En particulier avec la branche Républicaine la plus ouverte au libre-échange et au capitalisme débridé dont Trump était, il y a encore peu, l'un des plus fier représentant. Prenant ainsi le risque, une nouvelle fois, de se retrouver en porte-à-faux avec la doctrine du parti Républicain, traditionnellement versé dans le libre-échange, Donald Trump a livré cette semaine l'un de ses discours les plus articulés sur le programme économique protectionniste qu'il mettrait en œuvre s'il était élu à la Maison-Blanche. Promettant à un auditoire rassemblé dans une usine de recyclage d'aluminium en Pennsylvanie de «faire revenir» les emplois aux États-Unis, il s'est engagé à renégocier les accords commerciaux internationaux signés par le pays ou à les dénoncer s'il ne les juge pas satisfaisants ; qu'il s'agisse de l'accord de libre-échange nord-américain (Alena), signé en 1994 avec le Canada et le Mexique, «le pire accord commercial de l'histoire», ou du partenariat trans-pacifique signé en début d'année avec onze États et qui doit encore être mis en application. Plus tard dans la journée, il a enfoncé le clou, estimant que ce traité constituait un «viol de notre pays». Il a également assuré qu'il utiliserait ses pouvoirs exécutifs pour contrer les pratiques commerciales de la Chine, évoquant notamment la création de nouvelles taxes sur les produits chinois. Evidemment, ces annonces lui ont valu des critiques immédiates de la Chambre de commerce des États-Unis, un allié traditionnel des Républicains : «Avec le programme de Trump, nous aurions des prix plus élevés, moins d'emplois et une économie plus faible.» Et d'insister : «L'Alena n'a pas été un désastre pour l'économie américaine.» De son côté Barack Obama a critiqué les déclarations du candidat Républicain qui a dit ce week-end à la suite de la victoire du Brexit au Royaume-Unis, que par ce vote, le peuple avait «repris le contrôle de son pays». Selon Obama, le même scénario pourrait se produire lors de l'élection présidentielle, car une victoire de Trump si elle est encore improbable aujourd'hui n'est pas impossible. Et les accros entre Trump et le cœur du parti Républicain pourraient ne pas suffire à déstabiliser celui qui continue à garder une bonne place dans les sondages et qui pourrait bien, contre toute attente, souffler la Maison-Blanche au nez et à la barbe de Hillary Clinton.

F. M.

## Pakistan

### Apparition d'affiches appelant à un coup d'État militaire

Les Pakistanais ont découvert hier dans plusieurs villes des affiches appelant le chef des armées à renoncer à prendre sa retraite et à s'emparer du pouvoir, dans un pays longtemps dirigé par les militaires. Des dizaines de posters sont apparus pendant la nuit dans plusieurs rues de la capitale Islamabad, et dans les grandes villes de Lahore, Karachi et Rawalpindi, siège du quartier général de l'armée. Ornés d'une photo du très populaire chef d'État major pakistanais, le général Raheel Sharif, arborant un képi et une épaisse moustache, ils sont signés par le parti politique «Move on Pakistan», créé en 2013 et peu connu du public. «Parler de départ n'est plus d'actualité, venez maintenant pour l'amour de Dieu», clament les affiches, alors que le général Sharif a fait savoir en janvier qu'il

prendrait sa retraite à la fin de l'année, rompant avec une longue tradition d'extensions de mandats parmi ses prédécesseurs. «Une dictature vaut bien mieux que ce gouvernement corrompu», a expliqué à l'AFP le chef de file du mouvement Move on Pakistan, Ali Hashmi. Saluant «la manière dont le général Raheel Sharif a géré le terrorisme et la corruption», M. Hashmi souligne qu'«il n'y a aucune garantie que son successeur soit aussi efficace que lui». Ni l'armée ni le gouvernement n'ont souhaité réagir dans l'immédiat. Raheel Sharif est extrêmement populaire au Pakistan, où le public lui sait gré de la relative amélioration de la situation sécuritaire. Des mots-dièses comme #ThankYouRaheelSharif (merci Raheel Sharif) ou #PakLovesGenRaheel (le Pakistan adore le général Sharif)

circulent régulièrement sur Twitter. A l'inverse, le gouvernement du Premier ministre Nawaz Sharif (sans lien avec le général) est très impopulaire et réputé corrompu et inefficace. Les affiches ont rapidement été retirées par les forces de l'ordre à Islamabad et dans la province du Punjab, fief du Premier ministre, mais restent en place dans les autres provinces, a indiqué M. Hashmi. Le Pakistan a été dirigé par des militaires pendant plus de la moitié de ses 69 ans d'existence et les experts estiment qu'ils tirent toujours les ficelles en matière de défense et de politique étrangère. Le successeur de Raheel Sharif aura pour difficile tâche de contenir les mouvements insurgés à l'intérieur du pays, gérer des relations très conflictuelles avec l'Inde et tenter de promouvoir la paix en Afghanistan.



## Palais de la culture

## L'exposition «Du maqam à la nouba» séduit le public

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria connaît depuis le 17 juin une forte affluence des étudiants, amateurs et professionnels de musique andalouse. En effet, c'est l'exposition «Du maqam à la nouba» organisée au hall de ce Palais qui attire le public. Cette exposition qui durera trois mois est porteuse d'informations importantes pour les gens qui s'intéressent à cette musique.

Par Abla Selles

De l'avis des premiers visiteurs, l'exposition «Du maqam à la nouba» offre une découverte étonnante des origines de la musique andalouse, y compris pour de nombreux artistes et mélomanes qui pensaient pourtant connaître ce sujet. Un travail considérable de recherche a été engagé pour arriver à ce résultat. Il a été mené presque de la même façon qu'une fouille archéologique qui va chercher à travers les couches superposées d'un site les éléments qui permettent de tracer une évolution. La comparaison s'arrête là car, à la différence d'objets matériels du passé, la musique est une «matière sonore», difficilement saisissable, surtout quand, durant des siècles, elle n'a pas été transcrite. En effet, dans l'ensemble du monde arabe, que ce soit au Machreq ou au Maghreb, la transmission des répertoires et savoirs musicaux s'est toujours effectuée de manière vivante, dans la relation de maîtres à disciples.

Ceci explique la difficulté de concevoir un parcours de ce patrimoine musical, une difficulté que l'exposition «Du maqam à la nouba» a surmontée de manière magistrale en apportant des données établies et en signalant également les zones d'ombre qui peuvent demeurer sur tel ou tel aspect. Initiée en 2011 dans le cadre de l'événement «Tlemcen, capitale de la culture islamique», puis reprise l'an dernier à la faveur de «Constantine, capitale de la culture arabe», l'exposition avait connu un grand succès populaire. Dans sa der-



nière version, elle s'intitulait «De l'Aswat à la nouba». Mais la version actuelle n'est pas une simple reprise. Elle a fait l'objet d'un enrichissement considérable, tant du point de vue des contenus que des formes de présentation. Ainsi, cette exposition ne se limite pas à retracer le parcours qui traverse toute la Méditerranée. Elle s'attache à présenter l'histoire et la personnalité culturelle de la musique andalouse algérienne. On peut découvrir ainsi les trois grandes écoles de musique andalouse algérienne : Alger (sanâa), Constantine (malouf) et Tlemcen

(gharnata) et leurs filiations aux traditions musicales de grandes cités de l'Andalousie musulmane. De même, des biographies des grands maîtres permettent d'aborder leur vie et leur œuvre. L'exposition offre d'autres sujets liés au thème principal. C'est le cas des grandes figures de la chanson arabe des temps modernes ou encore les musiques sacrées de plusieurs régions d'Algérie.

La richesse du contenu est remarquablement mise en valeur par une démarche didactique et une scénographie moderne, efficace et agréable. Toute une

gamme de supports et techniques a été utilisée pour rendre l'exposition attrayante. En plus des panneaux classiques qui se déroulent sur un circuit occupant 800 m<sup>2</sup> de surface, les concepteurs ont eu recours aux audioguides interactifs mis à la disposition des visiteurs. Cartes, schémas, vidéos, archives filmiques complètent cette manifestation aussi intéressante que ludique qui vient faire la preuve que de grandes expositions peuvent être menées avec des capacités nationales et, surtout, attirer les publics de divers âges et catégories. **A.S.**

## Patrimoine culturel

## Un «important levier de développement» selon Mihoubi

Le patrimoine culturel matériel et immatériel constitue un important levier de développement durable et de création de richesses, a estimé lundi à Ghardaïa le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Intervenant lors d'une visite de travail et d'inspection dans la vallée du M'zab, classée patrimoine universel en 1982, le ministre a mis en relief les initiatives des différentes associations de la région pour la sauvegarde du patrimoine local, notamment architectural, afin de raviver le rayonnement culturel et patrimonial de la région.

Le ministre a appelé l'ensemble des citoyens de Ghardaïa à œuvrer pour redonner à la ville son image d'antan d'espace de paix durable et de prospérité, d'épicentre de la culture et de haut lieu du savoir et des sciences.

Tout en saluant le rôle qu'assurent les associations et les notables dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la région, M. Mihoubi a souligné la nécessité de promouvoir ce patrimoine «témoignage vivant du passé», de le valoriser et de le

préservier pour permettre aux générations futures de le connaître.

En visitant des sites patrimoniaux de Bounoura et Béni-Isguen, qui ont connu récemment un lifting à travers des travaux de restauration et de rénovation, dans le cadre du programme de réhabilitation des monuments historiques, le ministre a exhorté les intervenants à préserver le style architectural ancestral de qualité, avec ses arts décoratifs et les matériaux traditionnels.

Il a, par ailleurs, soutenu que la région du M'zab est promise à «un bel avenir» où la culture jouera un rôle de premier plan dans son développement durable, notamment à travers la promotion du tourisme.

«Ghardaïa constitue une référence dans la restauration du patrimoine culturel», a-t-il ajouté.

L'accent a été mis également, lors de sa visite dans la commune de Métlili, sur le renforcement des liens entre les collectivités locales et les institutions nationales chargées de la préservation du patrimoine pour valoriser les monuments et sites historiques.

Le ministre a appelé les responsables locaux du secteur de la Culture à s'ouvrir sur la société et à être à l'écoute de la population.

La culture n'a pas d'horaire, d'autant plus que la Constitution algérienne consacre le droit à la culture pour tous, a affirmé dans ce sens M. Mihoubi.

Le ministre de la Culture s'est aussi rendu au siège de l'Office des établissements de jeunes de Ghardaïa où il a reçu des explications sur les différentes activités programmées et les différentes associations activant dans le domaine artistique et culturel.

Il s'est également rendu à Oued-N'chou où il a inspecté les travaux de réalisation d'une bibliothèque de proximité, avant de se rendre à Bounoura, Béni-Isguen et Tafillelt où il a reçu des explications sur les opérations de rénovation et de restauration des monuments historiques, puis à Métlili pour inspecter la bibliothèque principale.

Le ministre a clôturé sa visite par une rencontre dans la soirée avec les artistes de la région. **L.B.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Nouveau théâtre de Timgad**  
Du 12 au 19 juillet :  
38<sup>e</sup> édition du Festival international de Timgad.

**Mardi 12 juillet à 22h**  
Ouverture officielle : soirée animée par les Rahaba, Taoues, Hamid Belbeche, Khalas, cheb Anouar et Kader Japonais.

**Mercredi 13 juillet à 22h** :  
Concerts de Amina Fakhret (Tunisie), Mohamed Rouane, Selma Kouiret et Tikibawine.

**Jeudi 14 juillet à 22h** :  
Concerts de Sultan & DJ Sem, Blacko & H magnum, Ouled El Hadja Maghnia et Karim El Gang.

**Vendredi 15 juillet à 22h** :  
Concerts de Najwa Karam (Liban), Nasreddine Horra, Nouria et Saber Houari.

**Samedi 16 juillet à 22h** :  
Spectacle par une troupe de la République populaire de Chine. Concert de cheba Djamilia, Djazouli, cheb Zinou et Yahia El Khenchli.

**Dimanche 17 juillet à 22h** :  
Concerts de Julian Marley (Jamaïque), Maâlem Medjber, Hasna Becharia et Souad Asla.

**Lundi 18 juillet à 22h** :  
Concert de Wafik Habib (Syrie), Kamel Guelmi, Salim Chaoui, Mohamed Alia et Massi.

**Mardi 19 juillet à 22h** :  
Concerts de Kadhém Essaher (Irak) et de la Troupe Bouzaher.

**Salle Ibn Zeydoun**  
**14 juillet** :  
Soirée musicale avec Taferka.

**15 juillet** :  
Soirée de musique andalouse avec Meriem Beldi.

**16 juillet** :  
Soirée de variétés kabyles avec Fares Rami.

**Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki Mostaganem**

**Jusqu'à la fin du mois de juillet** :  
Exposition de peinture «25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

**Cirque national d'Algérie**  
**Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)**

**Jusqu'au 30 juillet** :  
Spectacles du cirque Il Florelegio.

**Galerie de l'Espace Sylabs (8, rue Yessad-Hassani, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 23 juillet** :  
Exposition de photographies «Près d'ici», avec la participation de 18 photographes de dix pays arabes.

**Galerie d'Art Dar El Kenz (Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)**

**Jusqu'au 16 juillet** :  
Exposition collective «L'Algérie au fil du temps : peintures, miniatures et calligraphies».

**Galerie de l'Espace Sylabs (8, rue Yessad-Hassani, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 23 juillet** :  
Exposition de photographies «Près d'ici», avec la participation de 18 photographes de dix pays arabes.

## Coup-franc direct

### La préparation à l'étranger en question

Par Mahfoud M.

**A** lors que l'intersaison est déjà amorcée et que les clubs ont repris le chemin des entraînements, certaines équipes ont déjà entamé le stage qui reste très important pour réussir sa saison. La particularité est que rares sont les formations qui pensent à se préparer en Algérie et la majorité d'entre elles souhaitent effectuer leur préparation hors du pays, spécialement en Tunisie pour les moins nantis et en France ou dans les pays de l'Europe de l'Est pour ceux qui en ont les moyens. Pourquoi donc choisir l'étranger et ne pas penser à le faire ici ? Certains croient que l'Algérie avec ses paysages féériques et ses montagnes imposantes serait une belle alternative pour nos clubs qui devraient pouvoir y travailler dans de meilleures conditions. Ces derniers se trompent énormément, car il ne s'agit pas de trouver un endroit pour se préparer, mais faut-il qu'il soit doté de toutes les commodités et des moyens de travail et de récupération. Que vaut un endroit féérique s'il n'est pas doté d'un stade à proximité de l'hôtel où doit descendre l'équipe, être aussi bien confortable, en plus du sauna, de l'infirmerie, de la salle de musculation et de toutes les autres installations à mettre à la disposition de l'équipe pour garantir une bonne préparation.

M. M.

### AEK Athènes Belkaroui devrait signer

**L'AEK Athènes** (division 1 grecque de football) aurait conclu le transfert du défenseur international algérien Hichem Belkaroui qui devrait officialiser son arrivée dans les prochains jours, rapporte lundi le site spécialisé La Gazzetta. Belkaroui (25 ans) est libre de tout engagement envers Nacional Madeira (Div. 1, Portugal) où il avait signé un contrat de six mois en janvier passé. Le natif d'Oran rejoindrait ainsi l'ancien attaquant international algérien Rafik Djebbour, qui a contribué à la victoire finale de l'AEK Athènes en Coupe de Grèce 2015-2016. Le défenseur central des Verts a évolué au Club Africain de Tunis avant de rejoindre la formation portugaise pour sa première expérience en Europe. Belkaroui (25 ans) est régulièrement convoqué depuis quelque temps en équipe nationale qui disputera la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 en janvier prochain au Gabon.

### Gymnastique Neuf Algériens en stage à Prague

**LA SÉLECTION** algérienne garçons de gymnastique composée de neuf athlètes dont le qualifié aux Jeux olympiques de Rio-2016, Mohamed Abdeljalil Bourguieg, effectuera un stage de préparation et d'évaluation, du 11 juillet au 24 août à Prague, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). Le groupe d'athlètes sera dirigé par trois entraîneurs : Hadji Abdelmadjid, Charef Saad et Aroussi Nasreddine. «Ce regroupement est dans la continuité du travail entamé juste après les derniers championnats d'Afrique que l'Algérie avait abrités en mars 2016. Même durant tout le mois de ramadhan, les gymnastes ont travaillé de manière régulière à la salle fédérale de Boufarik (Blida), et ce, selon le programme initiallement établi», a indiqué à l'APS le directeur technique national (DTN), Kamel Kouimia. Les athlètes concernés par le stage de Prague sont Aouicha Mohamed,

Bourguieg Mohamed Abdeljalil, Metidji Hellal, Maoudj Ahmed Anis, Mechkour Naimi, Reguib Mohamed, Yousfi Mohamed Amine, Lettreuch Islam et Ben Meddour Idrisse. «Les athlètes préparent les prochaines échéances internationales et continentales, alors que Mohamed Abdeljalil Bourguieg aura l'insigne honneur de représenter l'Algérie aux Jeux olympiques de Rio (5-21 août), aux côtés de sa compatriote Farah Boufadene qui se trouve depuis fin juin aux USA pour un regroupement d'une vingtaine de jours dans le cadre d'un partenariat entre le Comité olympique et sportif algérien (COA) et son homologue américain», a souligné, pour sa part, le président de la FAG, Salah Bouchiha. Le premier responsable de la fédération a assuré que sa structure n'avait pas lésiné sur les moyens pour permettre aux athlètes de l'équipe nationale de préparer leurs échéances.

### Cyclisme (Catégories minime et cadette)

#### Biskra remporte le championnat national

**L**es équipes de Biskra, de catégories minime et cadette, ont triomphé lundi au championnat national de cyclisme à Constantine, en décrochant les premières places du podium. Cette compétition, la première du genre dans cette wilaya, a été lancée samedi depuis la commune d'Ouled Rahmoune (Sud de Constantine), avec les épreuves du «brevet du cycliste» pour les deux catégories école et benjamine, et s'est clôturée ce lundi par une course sur une piste ouverte au chef lieu de wilaya, récompensée par le trophée du champion d'Algérie pour les catégories minime et cadet. Sur une piste escarpée s'étalant sur 40 kilomètres, en une journée de

chaleur extrême, avec des descentes à 80 kilomètre-tres/heure beaucoup de techniciens misaient sur des «expérimentés» pour rempoter la compétition mais le jeune Ryad Laroui (Kantara Biskra) a eu le dernier mot en s'imposant face à ces deux concurrents Amari Abdraouf (UC Chéraga) et Boudar Zaki (VC Koléa), en 1 heure et 23 minutes. Du côté des cadets qui ont parcouru 63 kilomètres, Aymene Mardj a franchi la ligne d'arrivée, au bout d'une heure 52 minutes, devant Sohaïb Bekouch (IB Constantine) et Oussama Bouchelaghem (UC Draria), arrivées en deuxième et troisième positions.

# Equipe nationale Rajevac débarque à Alger

■ Le nouveau coach de la sélection nationale, le Serbe Rajevac, a débarqué hier à Alger en provenance de Zagreb via Rome, pour un court séjour, où il devra prendre possession de son nouveau poste et surtout avoir le premier contact avec son environnement direct, à savoir son supérieur qui n'est autre que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, et ses proches collaborateurs que sont ses adjoints dans le staff technique national.

Par Mahfoud M.

**L**e sélectionneur des Verts devrait ensuite tenir une conférence de presse ce jeudi, 14 juillet, au centre de presse de l'OCO pour se faire connaître d'abord et donner ensuite de plus amples explications sur ses objectifs et sa manière de travailler en sélection nationale. Le coach national a, aussi, fait une virée hier après-midi au siège de la FAF pour découvrir les installations, ainsi que le stade Tchaker de Blida, où l'EN joue ses matchs amicaux et officiels. Il se devait aussi de voir le Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Cela est normal, Rajevac doit connaître toutes les conditions dans lesquelles il va travailler, d'autant plus que les échéances sont trop rapprochées et qu'il devrait prendre en main la sélection au mois de septembre pour le prochain match face au Lesotho et ensuite débiter la campagne pour la qualification à la phase finale du Mondial 2018 en Russie. Il



Le coach serbe en reconnaissance du terrain

faut savoir que sa mission ne sera pas de tout repos, avec le groupe très rehaussé dans lequel est versé l'EN qui devra faire face au Nigeria, au Cameroun et la Zambie, soit des équipes toutes bien cotées sur le plan africain. Malgré cela, tout le monde s'accorde à dire que notre sélection a de fortes

chances de passer avec cet entraîneur qui a déjà réussi à faire qualifier les Black Stars du Ghana en quarts de finale de la Coupe du Monde en 2010 en Afrique du Sud, en plus du fait d'avoir atteint la finale de la CAN de la même année en Angola.

M. M.

### CR Belouizdad Salhi en prêt, Naâmani signe pour deux saisons

**L**es deux éléments de l'ASO Chlef, le gardien de but Abdelkader Salhi et le défenseur central Mohamed Naâmani, devront s'engager dans les prochains jours avec le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) suite à un accord final trouvé entre les deux clubs, a-t-on appris auprès du club algérois. Le portier international olympique Salhi va s'engager sous forme de prêt pour une saison, alors que Naâmani va signer pour une durée de deux ans, précise la même source. En contrepartie, l'ASO Chlef va bénéficier des services du défenseur polyvalent Maâmar Youcef et de l'attaquant Mohamed Toumi. Le club phare de Laâquiba a assuré auparavant l'arrivée du milieu Nassim Bouchema (USM Alger), de l'attaquant Sid Ali Lakroum (WA Boufarik) et du défenseur Kamel Zeghli (JSM Béjaia). En revanche, le Chabab a enregistré

le départ de son portier international Malik Asselah qui s'est engagé avec la JS Kabylie, alors que le milieu de terrain camerounais Gil N'gomo est contraint de quitter le CRB et le championnat algérien suite à l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers décidée par la FAF. Les joueurs qui ont repris les entraînements samedi dernier sous la houlette du nouvel entraîneur Fouad Bouali, effectueront un premier stage à Tlemcen avant de s'envoler pour le Maroc pour leur ultime stage préparatoire avant le coup d'envoi de la compétition fixé au 20 août prochain. Le Chabab a terminé la saison 2015-2016 à la 3<sup>e</sup> place au classement final en compagnie de la JSK avec 45 points chacun, mais avec une différence de buts particulièrement défavorable.

Le défenseur Sofiane Khelili quitte le CR Belouizdad pour rejoindre la formation saoudien-

ne d'Al Ittifak, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Khelili a récupéré sa lettre de libération et devra s'engager avec sa nouvelle formation, pensionnaire de la première division saoudienne, dans les prochaines heures.

#### Khelili en route pour Al Ittifak saoudien

Le défenseur central est le troisième élément de l'élite nationale à exercer dans le championnat saoudien la saison à venir après Mohamed Benyettou et Djamel Benlamri (ex-ES Sétif) qui portent les couleurs d'Al Chabab. Khelili est aussi le septième joueur de la Ligue 1 à quitter le championnat national cet été pour un club étranger, après Benlamri, Belkheiter (Club africain/Tunisie), Gourmi et Tiaïba (Chahania/Qatar), Hamzaoui (Nacional Madeira/Portugal) et Ferhat (Le Havre/France).

### Ligue des champions (4<sup>e</sup> journée/Gr. A) WA Casablanca - Al Ahly du Caire

#### Abid Charef au sifflet

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef pour diriger le match entre le WA Casablanca (Maroc) et Al-Ahly du Caire (Egypte), prévu le mercredi 27 juillet dans le cadre de la 4<sup>e</sup> jour-

née (Gr. A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, rapporte la CAF lundi sur son site. Abid Charef sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Ahmed Tamen, précise la même source. A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée,

le WAC occupe la tête du classement avec 6 points, soit trois unités de plus que l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et Zesco United (Zambie) qui comptent chacun 3 points. Al-Ahly du Caire ferme la marche, à la surprise générale, avec 0 point.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Accidents de la circulation

### Trois morts et quatre blessés à El Marsa...



**TROIS PERSONNES** ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi en fin d'après-midi dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit dans la commune d'El Marsa, relevant de la daïra de Benazzouz (à l'est du chef-lieu de wilaya) suite à une collision entre deux véhi-

cules touristiques, a précisé la même source, soulignant que les personnes décédées, âgées entre 23 et 33, sont originaires de la commune de Berrahal (Annaba).

Les blessés âgés entre 16 et 64 ans ont été transférés à l'hôpital d'Azzaba, a-t-on encore noté.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident, a-t-on conclu.

### ... Et deux morts à Ain Touta

**DEUX PERSONNES** ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu lundi à Ain Touta (Batna), a indiqué le chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN) n°3 dans son tronçon traversant la commune d'Ain Touta, suite à une collision entre un véhicule touris-

tique et un camion semi-remorque dans un virage entre Ain Touta (Batna) et El Kantara (Biskra). Les corps des victimes, toutes deux âgées d'une vingtaine d'années, ont été transférés à l'hôpital d'Ain Touta, a-t-on encore souligné, précisant qu'une enquête a été diligentée pour déterminer les causes de cet accident.

Younès C.

## Tamanrasset

### Affrontements entre jeunes locaux et subsahariens

**DIX PERSONNES** ont été blessées suite à des affrontements entre jeunes du quartier de Gataâ El-Oued à Tamanrasset et des ressortissants africains vivant dans le même quartier, a appris hier l'APS de sources locales et hospitalières.

La confrontation a éclaté suite à un différend ayant opposé les deux parties autour de la rencontre finale de l'euro-2016 de football, dimanche soir, qui a ensuite dégénéré en rixes émaillées d'échange de jets de pierres qui se sont poursuivies jusqu'à lundi après-midi à Gataâ El-Oued, avant de s'étendre à des quartiers limitrophes, tels que Tahaggart et Choumou, ont confirmé des sources locales.

Dix blessés, à différents degrés de blessures mais sans gravité, ont été enregistrés parmi les deux parties en conflit et ont

été évacués à l'hôpital de la ville pour y recevoir les soins nécessaires, a indiqué une source hospitalière qui ne fait état d'aucun décès.

D'après des témoins oculaires, les forces de maintien de l'ordre sont aussitôt intervenues pour calmer les esprits, avant de procéder à l'évacuation des ressortissants africains des quartiers précités, afin d'éviter une éventuelle reprise des affrontements.

Des sources locales, qui soulignent que ce type d'incidents se produit parfois et pour des raisons aussi diverses qu'insolites, appellent pour cela à la nécessité d'une implication de tous à la propagation de la culture de la tolérance et le rejet de toutes formes de haine, afin d'éviter ces situations conflictuelles et préserver la quiétude et la stabilité.

K. O.

## VENTE DEDICACE

Les éditions Anep vous convient à un débat suivi d'une vente-dédicace autour du beau-livre «Dzaïr, âme captive de son histoire», avec Kamel Bouchama, le jeudi 14 juillet 2016 à partir de 16h30 à la librairie «Chaïb-Dzaïr», sise 10 avenue Pasteur, Alger-Centre.

## 50 DEGRÉS À L'OMBRE AU SUD D'ALGÉRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Des stars de la chanson algérienne et étrangère à Oran

### Série de galas avec Karim le Gang, Sultan Blacko et H. Magnum

■ L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise une série de galas du 13 au 21 juillet au théâtre de verdure «Hasni-Chekroune», qui seront animés par des stars de la chanson algérienne et étrangère, a-t-on appris auprès de son service de communication.

Par Ouali Gh.

**C**et événement artistique, auquel participeront 17 artistes et des groupes musicaux, se tiendra avec la participation de l'ENTV, l'ENRS, l'ONDA et Air Algérie.

Parmi les participants, des noms algériens émergents dans

les genres rap et hip-hop dont Karim le Gang, Sultan Blacko et H. Magnum, qui ouvriront le bal aujourd'hui 13 juillet.

La musique éclectique sera au rendez-vous avec deux groupes algériens «Caméléon» et «Les Jaristes», qui connaissent depuis quelques années un grand succès auprès des jeunes. La troisième soirée est

réservée à l'artiste syrien Wafik Habib, alors que la quatrième soirée sera partagée entre la chanteuse tunisienne Amina Fakhet et les stars algériennes de la musique flamenco, Selma Kouiret et Mohamed Rouane.

La chanson orientale marquera également sa présence avec Kadhém Essaher et Nadjwa Karam, qui animeront respectivement les cinquième et sixième soirées. Un spectacle chinois «La lune sur le mont de Holan» et une soirée musicale avec le chanteur jamaïcain Julian Marley sont au programme des deux soirées qui suivent.

La dernière soirée sera consacrée à la musique gnawie avec Maalam Medjber, Hasna El Bacharia et Souad Asla.

O. Gh./APS

## Jijel

### Un réseau de trafiquants de drogue mis hors d'état de nuire

**LES ÉLÉMENTS** de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Jijel ont démantelé un réseau de trafic de drogue et de vol de motos et procédé à la saisie de 14 kilos de kif et 161 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

Ce réseau, constitué de sept membres dont un mineur (16 ans), a été mis hors d'état de nuire, après que les policiers de la BRI eurent agi suite à des informations et procédé à des recherches sur le terrain, a indiqué à l'APS la chargée de communication auprès de la sûreté de wilaya, la commissaire Aziza Djerourou.

L'intervention s'est également soldée par la récupération de motos, vélos et divers

accessoires de deux-roues volés par les membres de cette bande de malfaiteurs qui ont été présentés et écroués pour plusieurs chefs d'inculpation, a précisé la même source.

Ghani Y.

## Plage El Kharouba/Annaba

### Saisie de 12 embarcations et des équipements de pêche du corail

**DOUZE EMBARCATIONS** de fabrication traditionnelle, trois moteurs et des équipements utilisés dans la pêche illicite du corail ont été saisis lundi sur la plage El Kharouba à Annaba, a-t-on constaté.

La saisie a été effectuée lors d'une opération combinée de contrôle entre la Gendarmerie nationale et une brigade du

groupement territorial des gardes-côtes d'Annaba. Cette opération est inscrite dans le cadre des efforts déployés dans la lutte contre l'immigration clandestine et la préservation des ressources maritimes contre l'exploitation illégale, a souligné une source du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale

R. N.